

## **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2025**

Délibérations	Délégation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire	Décision
Délibération Point 2.1	Affectation de dépenses	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 2.2.1	Subventions-OMSAP – Marché Saint-Nicolas 2024	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 2.2.2	Subventions-Handball Club — Soirée du 13 juillet 2025	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 2.2.3	Subventions- Syndicat des Apiculteurs — 150ème anniversaire	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 2 2	Acquisition de cuves de récupération d'eau de pluie - Attribution de fonds de concours de	Approximate Approx
	Saint-Louis Agglomération	Approuvee a Full animite
Délibération Point 3.1	Modification de quotité horaire	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 3.2	Création d'emplois permanents et modification du tableau des effectifs	Approuvée à l'unanimité
Délibération Boint 4 1	4.1 Programme de développement des aires de services cyclo touristiques de Saint-Louis	Appromyée à l'imposimité
מפוואפו מנוסוו דיסווני איד	Agglomération	Approuved a l'uliai illillice
Délibération Boint 5 1	Bien sis 42 rue Rogg Haas – convention de mise à disposition du bien pour usage ou	Appromós à l'imanimité
	occupation par la collectivité avec l'Établissement Public Foncier d'Alsace	
Délibération Point 6.1	Acceptation indemnités sinistre	En prend acte
Délibération Point 6.1	DIA	En prend acte

Le Maire, Pascal TURRI

Sierentz le 17 septembre 2025

Mise en ligne par M. Pascal TURRI, Maire, le 19 septembre 2-25

RIE DE SIE

Le secrétaire, Laurence MAIRE